



OUTIL D'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

OCTOBRE 2005

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Qu'est-ce que l'analyse différenciée selon les sexes?	1
À qui s'adresse cet outil?	2
Clé d'utilisation de l'outil	2
Données et références indispensables pour l'ADS	2
Outil d'analyse	2
SECTION 1 – BILANS, ÉTATS DE SITUATION, ANALYSE DES BESOINS, ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ	3
SECTION 2 – ÉLABORATION DE SCÉNARIOS ET DE RECOMMANDATIONS	5
SECTION 3 – MISE EN OEUVRE	6
SECTION 4 – INFORMATION ET CONSULTATION	7
SECTION 5 – ÉVALUATION ET SUIVI	8
Références	9

OUTIL D'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

Introduction

De 1997 à 2003, onze ministères et organismes, dont le ministère des Transports (MTQ), ont participé à une démarche expérimentale visant l'implantation de l'Analyse Différenciée selon les Sexes (ADS) au gouvernement du Québec.

Trois organismes se partageaient la direction conjointe des travaux : le Secrétariat général du Conseil exécutif, le Secrétariat à la condition féminine et le Secrétariat du Conseil du trésor. Ainsi, le gouvernement du Québec donnait suite aux engagements pris lors de la Quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes tenue à Beijing en 1995 en adoptant le projet mobilisateur visant l'instauration de l'ADS dans les pratiques gouvernementales.

L'ADS est proposée comme une approche de gestion conforme aux exigences de la *Loi sur l'administration publique*. Elle vise la prestation de services adaptée aux femmes et aux hommes.

Qu'est-ce que l'analyse différenciée selon les sexes?

L'analyse différenciée selon les sexes est un processus de gestion discernant, de façon préventive, au cours de la conception et de l'élaboration d'une politique, d'un programme ou de toute autre mesure, les effets distincts que pourra avoir son adoption par le gouvernement sur les femmes et les hommes ainsi touchés, compte tenu des conditions socio-économiques différentes qui les caractérisent.

L'analyse différenciée peut également être utilisée dans l'évaluation à des fins de révision ou de reconduction d'une politique, d'un programme ou d'une autre mesure. Il s'agit donc d'une approche génératrice de solutions adaptées profitables aux femmes et aux hommes. Cette adéquation doit se traduire par la suite dans les interventions qui en découlent.¹

L'ADS permet l'élaboration de politiques, programmes ou mesures tenant compte de l'objectif gouvernemental d'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le Plan stratégique 2005-2008 du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine comprend une orientation stratégique visant la consolidation de l'intervention gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette orientation doit se réaliser par l'implantation de l'ADS en faisant en sorte que, d'ici la fin 2008, les ministères et organismes l'intègrent dans au moins quinze politiques, mesures, réformes ou services gouvernementaux.

De même, notre plan d'action ministériel 2004-2007 en matière de condition féminine prévoit déjà la prise en compte des besoins de la population féminine en matière de transport (orientation 1 – objectif 3).

¹ Secrétariat à la condition féminine – *Programme d'action 1997-2000 pour toutes les Québécoises*.
Gouvernement du Québec, 1997, p. 15.

À qui s'adresse cet outil?

L'outil d'ADS vise prioritairement les personnes travaillant à la conception, à la mise en œuvre ou au suivi d'une intervention ministérielle : politiques, programmes, etc.

Clé d'utilisation de l'outil

L'outil présente les questions relatives à chacune des phases de réalisation du travail courant :

- analyse des besoins/portraits et bilans/analyse des plaintes;
- études d'opportunité;
- communication des résultats des travaux;
- évaluations et suivis.

L'outil peut s'utiliser, de manière indépendante, à chacune des phases. Cependant, la logique de la démarche requiert que l'on s'en serve tout au long du processus.

L'outil facilite la prise en compte des réalités différenciées entre les femmes et les hommes. Il est donc perfectible et adaptable en fonction des mandats et missions de chacune des directions générales.

Données et références indispensables pour l'ADS

Les données réparties selon le sexe constituent le matériau de base indispensable à l'ADS. Les données portant sur les individus (femmes et hommes) sont la source à privilégier. Celles portant sur des entités collectives (familles, ménages, entreprises) occultent la situation particulière des femmes et des hommes à l'intérieur de ces entités.

Il faut donc s'assurer de la disponibilité des données statistiques réparties selon le sexe pour qu'elles soient utilisées dans les processus décisionnels.

L'Institut de la statistique du Québec a d'ailleurs inscrit l'ADS dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. Le site internet de l'Institut présente une rubrique sur l'ADS.

Outil d'analyse

L'objectif est de se servir de l'outil pour intégrer, dans nos analyses, l'impact des rapports sociaux entre les sexes.

L'outil propose une série de questions pour faciliter et bonifier notre réflexion sur nos interventions.

SECTION 1 – BILANS, ÉTATS DE SITUATION, ANALYSE DES BESOINS, ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ

QUESTIONS	GRILLE DE VALIDATION/COMMENTAIRES
1. Le sujet se prête-t-il à l'analyse différenciée (par exemple : pavage de routes, programmes de subvention)?	
2. Quelle est la composition, selon le sexe, de la population visée par l'intervention? (Répartition femmes/hommes)	
3. Y a-t-il des données réparties selon le sexe suffisantes et fiables qui permettent de tenir compte des femmes et des hommes (par exemple, enquêtes O-D, sondages ministériels)?	
4. Quelle est l'utilisation actuelle, par les femmes et par les hommes, du transport en commun, du transport adapté dans la région touchée par l'intervention réalisée ou projetée? Quelle est la participation actuelle des femmes et des hommes au processus de consultations publiques?	
5. Quel est le portrait des plaintes et commentaires formulés au MTQ par les femmes et les hommes au regard de l'intervention réalisée ou projetée?	

SECTION 1 – BILANS, ÉTATS DE SITUATION, ANALYSE DES BESOINS, ÉTUDES D’OPPORTUNITÉ

QUESTIONS	GRILLE DE VALIDATION/COMMENTAIRES
<p>6. Quelles sont les autres variables significatives à prendre en compte dans la composition de ces groupes de femmes et de ces groupes d'hommes au regard de l'intervention projetée?</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ l'âge;▪ la scolarité;▪ le revenu;▪ la région;▪ la langue;▪ autres variables.	
<p>7. Y a-t-il des variations sur la composition, selon le sexe, de la population visée par l'intervention selon les périodes étudiées?</p>	
<p>8. Quels constats se dégagent des données, renseignements recueillis? La problématique montre-t-elle des écarts significatifs entre les femmes et les hommes?</p>	
<p>9. Quelles causes expliquent les réalités différenciées observées?</p>	
<p>10. Quelles conséquences entraînent les différences observées sur la situation des femmes et des hommes au regard de l'intervention actuelle ou proposée (mobilité des femmes et accès à des moyens de transport efficaces et sécuritaires)?</p>	

SECTION 2 – ÉLABORATION DE SCÉNARIOS ET DE RECOMMANDATIONS

QUESTIONS	GRILLE DE VALIDATION/COMMENTAIRES
1. Quels sont les enjeux en matière de transport?	
2. Quels scénarios répondent le mieux aux objectifs visés par l'intervention dans la perspective de l'ADS?	
3. Quels sont les effets directs et indirects, positifs ou négatifs, des scénarios examinés sur la situation des femmes et des hommes telle que révélée par l'analyse?	
4. Dans l'éventualité où le scénario optimal ne peut être retenu en raison de différents facteurs (financiers ou autres) : ▪ Comment faire pour réduire les effets négatifs potentiels sur les femmes et les hommes? ▪ Quelles sont les conséquences pour les femmes et le MTQ d'adopter un scénario qui ne tient pas compte de l'ADS?	

SECTION 3 – MISE EN OEUVRE

QUESTIONS

GRILLE DE VALIDATION/COMMENTAIRES

1. La mise en œuvre des interventions (programmes, politiques) est-elle équitable (tient compte des réalités femmes/hommes)?

SECTION 4 – INFORMATION ET CONSULTATION

QUESTIONS	GRILLE DE VALIDATION/COMMENTAIRES
<p>1. La stratégie de communication de la décision retenue tient-elle compte de façon différenciée des femmes et des hommes visés par l'intervention?</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Utilise-t-elle un langage inclusif qui désigne à la fois les femmes et les hommes (messages sur travaux routiers, dépliants sur programmes de subvention)?▪ Prévoit-elle des messages-clés appuyés autant sur les réalités des femmes que sur celles des hommes dans les moyens de communication retenus?	
<p>2. La diffusion de l'information rejoint-elle les femmes et les hommes (nature des médias : radio, télé, magazine, etc.)?</p>	

SECTION 5 – ÉVALUATION ET SUIVI

QUESTIONS	GRILLE DE VALIDATION/COMMENTAIRES
1. Y a-t-il des données selon le sexe suffisantes et fiables qui permettent de tenir compte des femmes et des hommes dans l'ensemble des produits et services du MTQ?	
2. Quels sont les résultats de l'intervention pour les femmes et pour les hommes?	
3. L'intervention a-t-elle contribué à améliorer la situation des femmes et des hommes?	
4. L'intervention a-t-elle eu pour effet de réduire ou d'élargir les écarts entre les deux groupes?	
5. L'intervention (politique, programme, activité de communication) contribue-t-elle à déconstruire ou à renforcer les stéréotypes féminins ou masculins?	
6. L'intervention a-t-elle des résultats inattendus pour les femmes et pour les hommes?	
7. Y a-t-il lieu d'apporter des modifications à l'intervention pour mieux tenir compte des réalités différenciées des femmes et des hommes?	
8. Des indicateurs différenciés selon le sexe sont-ils existants et documentés explicitement en vue de l'évaluation future de l'intervention réalisée ou des produits et services?	

Références

- Site internet du Secrétariat à la condition féminine : www.scf.gouv.qc.ca
- Site intranet de la Condition féminine MTQ : www.intranet/cmcf
- Condition féminine Canada : www.swc-cfc.qc.ca
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) Guide-mémoire de l'analyse différenciée selon les sexes dans le secteur de la santé et des services sociaux. Québec, MSSS, 2004. 15 p. (disponible sur le site internet du MSSS)